

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 28 AOUT 2019 – 20H00

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit du mois d'août à vingt heures, se sont réunis, en Mairie d'Albiez-Montrond, le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'ALBIEZ-MONTROND sous la présidence de Monsieur DIDIER Jean, Maire d'ALBIEZ-MONTROND, dûment convoqués L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un du mois d'août.

**Etaient présents les membres du Conseil Municipal formant la majorité des membres en exercice : 6**

- M. Jean DIDIER, Maire
- M. Pierre PERSONNET, Conseiller
- M. André BONNET, Conseiller
- M. Bruno RAMBAUD, Adjoint au maire
- Mme. Solange GRAND, Conseillère
- M. Pierrick VIAL, Adjoint au maire

**Etaient absents excusés formulant procurations le cas échéant : 1**

- M. Michel BRUN, Adjoint au maire donne procuration à M. Bruno RAMBAUD, Adjoint au maire

**Etaient absent non excusé : 1**

- M. Denis FALCOZ, Maire délégué

**Membres en exercice : 8**

## Ordre du jour :

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil municipal.

1. Approbation du compte rendu précédent.....	2
2. Création poste adjoint technique 2ème classe.....	2
3. Utilisation de la devanture OTI .....	3
4. Subvention exceptionnelle Club des Sports.....	3
5. Déplacement des conteneurs semi-enterrés Chalmieu.....	3
6. Convention garderie Albiez le Jeune.....	4
7. Convention portage des repas.....	4
8. Achat terrain sous la Cure Montrond .....	5
9. Indemnités carillonneur .....	5
10. Autorisation coupe de bois sur terrain communal Montrond.....	6
11. Questions diverses.....	6
A. Appel à projet station moyenne du département de la Savoie : Engagement des études d'ingénierie.....	6
B. Affouage .....	7

*\*Comme à l'habitude nos votes seront publics.*

## 1. Approbation du compte rendu précédent

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à la majorité de ses membres d'approuver le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Vote des conseillers									
Pour	6	X		X	X	X	X	X	
Contre	0								
Abstention	1								X
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET . P	GRAND. S

## 2. Création poste adjoint technique 2ème classe

### Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 28 mars 2018,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, compte tenu des tâches effectuées sur ce poste à l'école.

### Le Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, permanent à temps complet à raison de 35 (heures hebdomadaires).

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 29 août 2019.

Filière : technique,

Cadre d'emploi : d'adjoint technique,

Grade : principal de 2<sup>ème</sup> classe

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée). Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6411.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET . P	GRAND. S

### 3. Utilisation de la devanture OTI

**Monsieur le Maire explique** que le mercredi 24 juillet 2019 s'est tenu une Assemblée Générale de la résidence la Place du Village.

Au point 10 concernant l'autorisation à titre précaire et nominative pour l'occupation de la place par les commerçants, il a été voté qu'un loyer annuel d'un montant de 500€ devra être payée au syndicat des copropriétaires au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Etant donné que l'OTI est un service gratuit, **Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer** sur la décision de l'Assemblée Générale.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité rejette** cette demande de loyer annuel de 500€ considérant que c'est un service public à but non lucratif.

Vote des conseillers									
Pour	0								
Contre	7	X		X	X	X	X	X	X
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET. P	GRAND. S

### 4. Subvention exceptionnelle Club des Sports

**Monsieur le Maire propose** comme chaque année de verser une subvention de fonctionnement couvrant les frais de déplacements au Club des Sports d'Albiez-Montrond pour un montant de 3.000€.

CONSIDERANT que le budget prévoit cette subvention, nous avons les fonds pour la verser.

**Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer.**

**Le conseil municipal, après avoir délibéré, DECIDE** à la majorité de ses membres de valider le versement de la subvention d'un montant de 3.000€ au Club des Sports d'Albiez-Montrond.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET. P	GRAND. S

### 5. Déplacement des conteneurs semi-enterrés Chalmieu

Suite à la demande de certains habitants du hameau du Chalmieu pour déplacer les conteneurs semi-enterrés du Pont du Rivet en vue de les replacer au sommet du village.

Le coût restant à 100% à la charge de la commune, **Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer** sur le déplacement de ces conteneurs.

**Après avoir Délibéré, le Conseil Municipal, vote CONTRE** le déplacement de ces conteneurs pour des raisons financières et techniques au niveau de la tournée du SIRTOM.

Vote des conseillers									
Pour	1								X
Contre	4	X			X	X		X	
Abstention	2			X			X		
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET. P	GRAND. S

## 6. Convention garderie Albiez le Jeune

**Monsieur le Maire rappelle** que nous avons convenu d'une convention pour la participation financière de la commune d'Albiez-le-Jeune au fonctionnement de la structure multi-accueil enfance et jeunesse d'Albiez-Montrond.

Cependant la commune d'Albiez-le-Jeune remet en cause cette convention de participation et en change les termes et supprime certains articles. Albiez-le Jeune nous demande de valider leur proposition de convention.

**Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer** sur ces changements.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité vote CONTRE** ces changements proposés. Le Conseil municipal demande que la convention initiale vu en réunion le 03 avril 2019 soit validé par Albiez-Le-Jeune avant le 15 octobre 2019, passé cette date il n'y aura pas de convention donc les habitants d'Albiez-Le-Jeune payeront le même tarif que les personnes extérieures.

Vote des conseillers									
Pour	0								
Contre	7	X		X	X	X	X	X	X
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET. P	GRAND. S

## 7. Convention portage des repas

**Monsieur le Maire explique** que la commune d'Albiez-Montrond à lancer un marché à procédure adaptée pour le compte des communes d'Albiez-Le-Jeune, Saint Sorlin d'Arves et Saint Jean d'Arves concernant la fourniture de repas en liaison froide.

**Le Maire demande au Conseil Municipal** de l'autoriser à faire une convention entre ces communes en vue de partager les frais de publications.

**Le Conseil Municipal**, après avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à signer cette convention.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET .P	GRAND. S

## 8. Achat terrain sous la Cure Montrond

Suite à une demande faite à Madame GRAND Solange, conseillère, concernant l'achat d'une parcelle sous la Cure de Montrond. Monsieur HUMBERT Jacky souhaite acquérir la parcelle 0L 517 pour pouvoir l'entretenir.

La parcelle fait 5 087M<sup>2</sup>, et est classée en zone Agricole et Naturel.

**Le Maire demande au Conseil Municipal un avis sur cette cession.**

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, est d'ACCORD** pour vendre cette parcelle.

La commune se renseigne sur le prix à appliquer au mètre carré.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET .P	GRAND. S

## 9. Indemnités carillonneur

**Monsieur le Maire explique** que le carillonneur souhaitera une indemnité forfaitaire annuelle pour sa mission.

**Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal** de se prononcer sur le montant de 300€ forfaitaire annuelle de cette indemnité.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, ACCEPTE** de verser une indemnité forfaitaire annuelle de 300€ au carillonneur.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET .P	GRAND. S

## 10. Autorisation coupe de bois sur terrain communal Montrond

Suite à une demande faite à Madame GRAND Solange, conseillère, Jacky HUMBERT et son frère René HUMBERT demande l'autorisation à la commune de nettoyer et entretenir les parcelles 0L 372 et 0L 510.

**Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer,**

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, AUTORISE** à l'unanimité que Jacky HUMBERT et son frère René HUMBERT le nettoyage de ces deux parcelles.

Vote des conseillers									
Pour	6			X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	1	X							
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET. A	PERSONNET. P	GRAND. S

## 11. Questions diverses

### A. Appel à projet station moyenne du département de la Savoie : Engagement des études d'ingénierie

**Monsieur le maire expose au conseil municipal que :**

- Le département de la Savoie a prévu dans le cadre de sa nouvelle politique touristique, de mettre en œuvre un nouveau dispositif d'aides en faveur des stations moyennes de Savoie sur le thème de la simplification du parcours client en station ;
- L'intervention du Département consisterait à soutenir financièrement, par le biais d'un appel à projet sur 3 ans (2019-2021), les projets d'investissements relatifs aux équipements et services favorisant la facilité du séjour en station (jusqu'à 400 k€ par station, les bénéficiaires étant les collectivités support) ;
- Dans le cadre de cet appel à projet, le Département a défini des critères d'analyse des projets dont en particulier : l'existence d'un **projet global** d'amélioration du parcours clients au sein de la station, une mise en perspective de la taille et du **poinds économique de la station**, de l'utilité de l'équipement ou aménagement projeté en **période estivale** ; ce qui nécessite donc une mission d'étude et d'accompagnement par un tiers ;
- Pour accompagner ce besoin d'ingénierie nécessaire au dépôt des dossiers de candidature, le Département peut également apporter un soutien financier à une mission d'étude adaptée au contexte de chaque station, à hauteur de 50 % plafonné à 12,5 k€ ;
- La station d'Albiez-Montrond est éligible et pleinement concernée par cet appel à projet.

**Monsieur le maire propose au conseil municipal :**

- D'engager une étude visant à satisfaire les exigences propres à l'appel à projet auprès d'un prestataire ayant les qualifications requises et une connaissance du contexte local, afin de porter la candidature de la station d'Albiez-Montrond auprès du Département dans le cadre de l'appel à projet cité.

**Le conseil municipal, sur proposition du Maire :**

- **DECIDE** d'engager une mission d'ingénierie pour accompagner la collectivité dans l'élaboration du dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet station moyenne du département de la Savoie ;
- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de services concernant cette mission d'ingénierie ;
- **DIT** que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes seront inscrits au budget de l'exercice considéré.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET. P	GRAND. S

## B. Affouage

Pour les coupes inscrites, le Conseil Municipal précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation

### ETAT D'ASSIETTE :

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surf (ha)	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF	Année décidée par le propriétaire	Mode de commercialisation				Observations	
							Vente publique (appel d'offres)	Contrat d'approvisionnement	Vente de gré à gré ou consultation	Délivrance	Justification	Commentaire
16	AMEL /AS	53.09	9.3		2019	2019				X		
17	AMEL /AS	27.62	3.69		2019	2019				X		

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

### Mode de délivrance des Bois d'affouage

- Délivrance des bois « bord de route » **après façonnage pris en charge par la commune**
- Délivrance des bois **sur pied**

Pour la délivrance sur pied des bois d'affouage, le conseil municipal désigne comme GARANTS de la bonne exploitation des bois pour une durée de trois ans, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

- André BONNET
- Henri DUFRENEY
- Guillaume FALCOZ

Monsieur BONNET et Monsieur DUFRENEY ont assistés aux martelages des parcelles n°16 et 17 le mardi 27 août 2019.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de pouvoir effectuer les démarches nécessaires et de se prononcer sur un prix au lot.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente et fixe un prix de 10€/le lot.

Vote des conseillers									
Pour	7	X		X	X	X	X	X	X
Contre	0								
Abstention	0								
		DIDIER. J	FALCOZ. D	RAMBAUD. B	VIAL. P	BRUN. M	BONNET.A	PERSONNET .P	GRAND. S

*Séance levée à 21H50*

*Monsieur Le Maire,*

*Jean DIDIER*



*Monsieur le Maire  
DIDIER Jean*